

UE3-Algèbre et Analyse à l'oral 1 - EN7766

66h CM – 15 h TD – 1 oral blanc de type leçon du concours de l’Agrégation - 9 ECTS

Prérequis

Le programme de Master 1 de Mathématiques Fondamentales, incluant les prérequis des modules *Algèbre à l’écrit* et *Analyse à l’écrit*.

Programme de l’UE

Le contenu disciplinaire à proprement parler est le programme officiel du concours de l’Agrégation externe de Mathématiques. Les connaissances concrètes apportées dans ce module sont la maîtrise et la présentation refléchie et organisée des connaissances mathématiques liées au thème d’une leçon du concours, suivant une forme et un chronométrage contraints. On insiste sur l’aspect central de la leçon qui est son caractère oral, et notamment sur la clarté de l’exposition et la capacité à dialoguer avec un auditeur (faisant figure de jury).

Leçons d’oral de type concours.....66 h

Cet enseignement consiste en la présentation de leçons de l’oral du concours d’Agrégation, par les étudiants de la préparation, encadrées par un enseignant. Les séances durent 1h30.

Les leçons sont choisies dans la liste de leçons du concours. Les étudiants préparent et présentent ces leçons par binôme (sauf si un effectif étudiant suffisamment réduit permet de faire passer les étudiants seuls). Ils rencontrent l’enseignant référent pour discuter du plan de leçon qu’ils prévoient de présenter. La rencontre doit avoir lieu deux à trois semaines avant le passage en classe, pour pouvoir prendre en compte les remarques issues de la discussion avec l’enseignant.

Ce module a lieu au premier semestre de l’année ; il contient des leçons d’algèbre *et* d’analyse-probabilités.

Oral blanc.....1 h

Un oral blanc de 1h est organisé pour chaque étudiant en fin de semestre. Il consiste en la préparation et la présentation d’une leçon dans les conditions du concours. L’étudiant passe devant un jury composé d’au moins 2 enseignants.

Ce module a lieu au premier semestre de l’année ; il contient des leçons d’algèbre *et* d’analyse-probabilités.

Mémoire.....

La rédaction d’un mémoire basé sur une présentation de leçon (voir UE7-Mémoire-EN7772 ci-après) est supervisée et évaluée par l’enseignant qui a encadré la leçon.